



Communiqué de presse

Mercredi 2 avril 2025

Savoie Technolac : recours au Préfet pour préserver les sols agricoles et la biodiversité

France Nature Environnement Savoie (FNE Savoie) a fait un recours gracieux pour demander au Préfet de revenir sur sa décision du 22 janvier 2025 déclarant d'utilité publique l'aménagement de la ZAC 3 de Savoie Technolac, sur la commune de La Motte-Servolex.

Persuadée qu'à l'époque actuelle, il est de la plus grande importance de préserver les sols agricoles pour les générations futures et d'éviter la destruction irréversible de terres productives, France Nature Environnement Savoie est solidaire et soutient des membres du « Collectif pour un projet agricole à Technolac » qui de leur côté ont décidé de faire la même démarche.

D'après ce qui a été retenu dans les conclusions de l'enquête publique, une seule entreprise s'était positionnée comme réellement demandeuse d'une importante parcelle pour agrandir son potentiel d'activités. Celle-ci a récemment signalé à la presse que ce n'était pas si urgent... Par ailleurs, il existe d'autres potentiels d'accueil d'entreprises sur des zones d'activités existantes, des bâtiments vides et des possibilités de densification sur les ZAC 1 et 2 tout en conservant bien sûr des espaces végétalisés.

Contact presse

- Christine Bernard, Vice-Présidente Nature et Environnement, 04 79 85 20 03.